université de BORDEAUX

Conseil académique
séance du 29 avril 2021

AVIS RELATIF AU DOSSIER STRATEGIQUE D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION 2022-2027

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1, L. 712-4 et L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux.

Le Conseil Académique de l'Université de Bordeaux émet l'avis suivant :

Article unique – Dossier stratégique d'accréditation de l'offre de formation 2022-2027

Le projet de dossier stratégique d'accréditation de l'offre de formation 2022-2027 est approuvé à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité :

43 votes favorables
0 opposition
5 abstentions

Fait à Talence, le 07 mai 2021,

Le président du conseil académique,

Manuel TUNON DE LARA